



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADGCF

11 octobre 2023

PERSPECTIVES 2023-2024

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s,

Créée en 1992, s'affirmant progressivement comme une « vitrine » de l'action concrète, l'ADGCF a historiquement défini son engagement associatif autour de la promotion d'une vision constructive et dynamique de la coopération intercommunale et de la valorisation d'un métier et d'une expertise spécifique, ceux des directeurs généraux de communautés de communes, communautés d'agglomération, de communautés urbaines et métropoles.

Sans perdre son identité d'origine, l'ADGCF s'est attachée, au cours de trois dernières années à produire une offre de services répondant aux besoins de la nouvelle génération de directeurs généraux d'intercommunalité et à consolider sa double vocation, celle de réseau professionnel et celle de laboratoire d'idées.

Durant cette période triennale, nous avons pu observer la mutation progressive du modèle intercommunal : dépassant les figures historiques de l'intercommunalité de « réseau » et de « projet », l'intercommunalité apparaît aujourd'hui comme l'espace où sont passées au tamis puis coordonnées afin d'être mieux territorialisées l'essentiel des politiques publiques et ce, d'autant plus que ce sont les communautés et métropoles qui concentrent l'essentiel des leviers en matière d'écologie — désormais « moteur » de l'action publique locale. Cette « métamorphose » du « régime » intercommunal, impulsée par l'État, est, dans le même temps, discutée par le retour en force de l'idéologie « communaliste », qui définit la commune comme la seule échelle « légitime » dans la gestion des politiques publiques et des biens communs.

Dans ce contexte spécifique, marqué par des revendications institutionnelles et corporatistes, extrêmement contraint financièrement et secoué, de surcroît, par de vives tensions sociales, les directeurs généraux des communautés et métropoles doivent plus que jamais faire la preuve de la capacité des administrations qu'ils pilotent à renforcer les chaînes de production collective et à mobiliser les ressources des sociétés locales tout en luttant contre ses vulnérabilités.

Mes Cher(e)s collègues, mes cher(e)s ami(e)s,

C'est en ayant bien présent à l'esprit les défis que nous aurons à relever au cours de ce nouveau mandat, que l'ADGCF veillera à consolider son réseau professionnel, à intensifier ses travaux réflexifs, à noircir l'agenda de ses délégations régionales, à accroître sa notoriété et à diversifier son panier de ressources. Mais plus spécifiquement pour ce qui concerne l'année 2023-2024, je vous propose la feuille de route suivante :

1) Organiser un « tour de France » de nos délégations régionales afin de promouvoir notre film « Et si... L'écologie était la matrice des politiques intercommunales » et mettre à disposition de tous nos adhérents un kit « Et si »

- ⇒ Je vous propose d'aller, entre novembre 2023 et mars 2024, à la rencontre des dirigeant(e)s de communautés et métropoles, de nos collègues associés et de nos partenaires via la mise à l'agenda d'un cycle de 14 séminaires mobilisant chacune de nos délégations régionales. L'objectif : promouvoir le film « Et si... L'écologie était la matrice des politiques intercommunales » en organisant une diffusion / débat en présence systématique de l'un des chercheurs membres de notre conseil scientifique ayant directement contribué au projet.
- ⇒ Bien sûr, ce film sera mis gracieusement à la disposition des directeurs généraux de toutes les communautés et métropoles. Cependant, pour celles et ceux qui voudront aller plus loin et proposer à leurs équipes et à leurs élus un échange en « intra », dans le cadre d'un conseil communautaire par exemple, je voudrais pouvoir mettre à leur disposition un « kit » leur assurant la présence d'un chercheur / expert en capacité de dialoguer avec le public. Le modèle économique de ce dispositif sera défini par le Conseil d'administration de l'Association.

2) Lancer un nouveau projet éditorial mobilisant nos partenaires autour de l'enjeu écologique et mettre à l'agenda un colloque de valorisation en 2024

- ⇒ L'ADGCF est sans doute l'Association de cadres territoriaux la plus « féconde » en terme de publications —toutes consultables, je le rappelle, sur notre site web. Outre les productions « internes », nous aussi avons lancé ces dernières années des travaux éditoriaux, mobilisant tout particulièrement nos partenaires et visant à valoriser davantage leurs expertises. Pour mémoire, en 2018, six livrets dédiés aux finances et à la fiscalité des communautés et métropoles ont été confectionnés à la suite de ceux consacrés en 2016 à transition énergétique et en 2017 à l'impact RH des réformes territoriales ; en 2019, dans la série les « intercos de demain », c'est la problématique de la gestion des nouvelles responsabilités des communautés et métropoles que nous avons explorée ; enfin, depuis 2020, c'est plus d'une centaine de fiches pratiques qui ont été produites dans le cadre de notre « Guide du DGS » qui a vocation à aider nos adhérents à aborder sereinement leur prise de poste et à perfectionner leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être. Un grand merci, une nouvelle fois à nos partenaires, d'être à nos côtés et d'accompagner les cadres intercommunaux confrontés à toutes ces transformations complexes.
- ⇒ Dans l'esprit de ces travaux et, surtout, dans le prolongement de la démarche « Et si... L'écologie était la matrice des politiques intercommunales », je voudrais proposer à nos partenaires un nouveau projet éditorial centré autour de la question environnementale, mobilisant leurs connaissances et susceptibles de soutenir l'ADGCF dans sa fonction d'« aiguillon technique » pour ce qui relève de la performance écologique de nos organisations locales. Ces travaux feront l'objet d'un colloque spécifique au printemps 2024.

3) Dynamiser notre socle d'adhérents et nos délégations régionales et poursuivre notre travail autour de la « visibilité » de l'ADGCF

- ⇒ La croissance de nos effectifs est le gage du dynamisme du réseau ADGCF : c'est le nombre de nos membres qui permet à l'Association d'être reconnue comme un gisement d'expériences au service des cadres dirigeants des communautés et métropoles et comme un centre d'expertise par les cabinets ministériels et les administrations centrales. C'est pourquoi je considère que l'extension de notre socle d'adhérents est une priorité pour l'année à venir.
- ⇒ A cet égard, je vous propose de nous appuyer sur notre événement phare, nos Universités d'été, pour aller davantage à la rencontre des directeurs généraux des communautés et métropoles. Comment ? En proposant à d'autres régions, à de nouveaux territoires, d'accueillir la manifestation et d'accroître ainsi son rayonnement — n'oublions pas que 50 % de nos adhérents n'ont jamais participé aux Universités d'été, essentiellement pour des raisons d'acheminement géographique.
- ⇒ Le dynamisme de notre Association renvoie aussi celui de nos délégations régionales. Ces deux dernières années, nos délégués ont largement densifié l'offre de séminaires, en s'appuyant davantage sur nos partenaires. Je les en remercie. Je n'oublie pas aussi que nos délégations assurent souvent le premier « contact » avec nos collègues non-adhérents. C'est pourquoi je vous propose de mettre l'accent tout particulièrement cette année sur les « territoires de mission », c'est-à-dire sur les régions où le réseau des directeurs généraux d'intercommunalité est le moins développé et donc, de mobiliser notre équipe technique à dessein.
- ⇒ Enfin, il faudra, en 2023-2024, continuer à mieux asseoir la « visibilité » de l'Association auprès des directeurs généraux des communautés et métropoles tout d'abord, des acteurs de la territoriale dans leur ensemble ensuite. La presse spécialisée constitue toujours le relais privilégié de l'ADGCF. Pour autant, il nous faudra aller plus loin et mener volontairement et concrètement des opérations de communication déclinant nos réflexions et nos travaux : sur les réseaux sociaux bien sûr, où notre présence s'est d'ores et déjà renforcée, mais aussi en mobilisant les supports télévisuels câblés et internet... A cet égard, notre démarche « Et si » peut servir utilement de levier à la « notoriété » de l'Association. Quoi qu'il en soit, cette ambition présuppose que l'Association soit davantage accompagnée par un(e) « expert(e) » dans son cheminement.

**

*

--

Mes cher(e) collègues, mes cher(e)s ami(e)s,

L'ADGCF est animée par sa volonté de répondre toujours mieux aux besoins exprimés par ses adhérents. C'est pourquoi, outre les trois séries de propositions formulées, renvoyant à la promotion de notre démarche « Et si... L'écologie était la matrice des politiques intercommunales », au lancement d'un nouveau projet éditorial mobilisant l'expertise environnementale de nos partenaires et à l'enjeu de la consolidation de nos effectifs, le Bureau sera soucieux d'orienter ses travaux, c'est-à-dire ses publications et

ses séminaires nationaux et régionaux, autour des thématiques que ses membres ont priorisé pour la mandature 2023-2026 : la transformation écologique de fait, mais aussi l'évolution du rapport de notre société au « travail » et son impact sur l'organisation du service public local et, enfin, l'organisation des synergies au sein du bloc local.

Enfin, vous le savez, je suis particulièrement sensible aux enjeux de formation et de coopération avec les Universités et les centres de recherche. Ce sont des occasions et des espaces où nous pouvons diffuser nos idées et nos propositions et, plus largement, propager l'« esprit intercommunal » et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de l'action publique locale. Je m'attacherai donc, avec le soutien de notre Conseil d'administration, à consolider cette dynamique.

Vous le constatez, le programme que vous propose le nouveau Bureau de l'association est « dense » : je vous propose de nous y engager collectivement avec envie et inspiration !

Régis PETIT
Président de l'ADGCF